

**COMPTE RENDU  
COMITÉ DIRECTEUR DU  
25 novembre 2023  
à Hem**



Association loi 1901  
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (W595000765)  
Siège 74 rue de Beaumont 59510 Hem

**Membres Élus :**

Présents : DECONNINCK DIDIER – VANALDERWELT PIERRE-YVES - DUBOIS ANNE – CICHY JEAN-CLAUDE – VAN BRUSSEL CHRISTOPHE – CHEVALET PHILIPPE - VANHELLE CECILE – LENNE LUDIVINE – POULET STEPHANE – VANDERBEEKEN STEFAN - FLANDRES STEPHANIE - DEGANDT BERNARD

Excusés : BAGATTO CINTHYA – DUBOIS FREDERIC – JAWORSKI JEN DIDIER – SYLVAIN DRUART

**Représentants Départementaux :**

Présents : SAGOT ERIC

Excuses : LEFEVRE THIERRY – GOUBIN CHRISTOPHE – JOUAULT GERARD – GUILLET LUDOVIC.

**Invités Permanents :**

Présents : EBENER JEAN-BAPTISTE - MENTONG PIERRE-CELESTIN - FLORENT CAROLINE – RICHART OLIVIER

Excusés : COISNE JEAN PIERRE - LECLERCQ ANDRE - LEPROVOST JEAN-EMANUEL - BOUTLEUX SYLVAIN - CYRULIK GAETAN – LOPES BARATA KARIN.

Début du Comité Directeur 09h30 – Quorum atteint 13 présent sur 21 possible.

Le président souhaite la bien venu au présent et rappel que le dernier CDR a été annuler faute de participant. Ce CDR prévu initialement le 02 décembre a était avancé au 25 novembre, suite à la modification de la date du conseil d'administration de FF Volley déplacé du 09 au 02 décembre et qui vient d'être remis au 9 décembre. Ce qui nous a posé un problème d'intendance pour la restauration, que nous avons résolu.

Le président fait état de l'insistance de parent qui souhaiterait que la Ligue attribue à leur fille M15 un triple surclassement. Nous avons rappelé que l'attribution d'un triple surclassement n'est possible qu'à titre dérogatoire et sous certaines conditions, administratif, sportif, médical et qui à ce stade aucune n'avait été obtenu.

**Secrétariat**

Adoption des BRI 00 à 13.

**Adopté à l'humanité**

Demande de Philippe concernant l'absence sur les BRI de la liste par club des licenciés en formation encadrement ou arbitrage, l'inscription se faisant à titre individuel, les clubs n'ont pas de retour. Il a été convenu qu'une liste sera ajouté régulièrement au BRI.

Validation des clubs saison 2023 – 2024.

**Adopté à l'humanité**

106 Clubs (4 LNV, 25 nationaux, 37 régionaux, 29 départementaux, 4 loisirs, 2 GSD) + 5 clubs jeunes.

Discussion sur la création de clubs jeunes, la démarche à mettre en place et l'intervention de Pierre Célestin pour son développement.

**Commission Régionale d'Arbitrage**

Contrôle des feuille de match plus réactif, la commission souhaite augmenter la périodicité des remboursement d'arbitre.

La nomination des arbitres en coupes de France jeune a été facilité par l'aménagement du calendrier, il reste une difficulté pour les Hauts de France Sud qui peine faute d'arbitre.

La formation d'arbitre faite à Hem était complète il en sera de même pour la prochaine session prévu semaine 48. La formation de marqueur qui a eu lieu à Calais était complète également.

Le règlement des inscription via Hello Asso marche plutôt bien.

9 mois de suspension à été mis par la commission sur un joueur pour tentative d'agression sur un arbitre, stricte application du règlement Fédéral.

Évocation de peine alternative ou de punition de substitution pour le récidiviste, pour compléter le panel des sanctions qui s'avère parfois inadapté.

Eric évoque l'absence ou la présentation de document incomplet sur certaine rencontre et pour certaine équipe. La règle reste simple, aucune participation possible sans document attestant de l'adhésion à la FF Volley et le statut du joueur ou de la joueuse, une pièce d'identité doit certifier l'identité en cas d'absence de licence pour la saison en cours, il est de la responsabilité des GSA d'avoir les bons documents à jour à présenter à l'arbitre le jour des matchs.

La ligue a demandé d'avoir une licence encadrement même sans formation à tous ceux ou toutes celles qui encadrent des équipes afin d'avoir un certificat d'honorabilité attestant de leurs statut vis-à-vis de la loi.

### ***Commission Régionale Sportive***

Validation de la 51<sup>ème</sup> journée Berteau à Beauvais  
Validation du RPE coupe des Hauts de France M18

**Adopté à l'humanité**

**Adopté à l'humanité**

Mise en place d'un second arbitre à partir des ¼ de finale, les arbitres devraient être plus disponible sur cette période, moins sollicité en coupe de France Jeune au niveau régional, elle devrait également permettre de compléter la formation de jeune arbitre.

Réunion de la Commission Sportive a eu lieu le 16 novembre, problème récurrent sur les surclassements, l'homologation des licences le jour du match.

Modification et confirmation des sanction sportive.

Le site fédéral est saturé le dimanche après 18h00 d'où la difficulté de récupérer certaine feuille de match.

Établissement des DAF au 16 novembre, envoi aux clubs afin de rappeler leurs obligations.

La CRA avez demandé à la commission de ne pas planifier de rencontre sur les trois premier tour de Coupe de France M18, M21 afin de libérer des arbitres, ce qui a eu également pour effet de réduire considérablement le nombre de matchs remis, ce que tout le monde se félicite.

Pour information pour 35 obligations d'inscription en coupe de France jeunes toute catégorie il y a eu 140 équipes inscrite dans les Hauts de France.

La ligue a demandé d'avoir une licence encadrement même sans formation à tous ceux ou toutes celles qui encadrent des équipes afin d'avoir un certificat d'honorabilité attestant de leurs statut vis-à-vis de la loi.

Pierre-Yves et Jean-Claude ont participé à une matiné d'information sur la violence dans le sport, les agression sexuel et la protection des enfants. Cette réunion a été organisé par le club de Lys lez Lannoy en collaboration avec l'association «LE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE » était également invité toute les personnes pouvant être intéressé par le sujet.

La ligue des Hauts de France a signé une charte avec la FF Volley et la région pour combattre la violence dans le sport, les violence sexuelle et la protection des enfants.

### ***Commission Régionale Technique***

La FF Volley devraient remplacer Les Maxi-Volleyades par une autre organisation qui à ce jour n'est pas encore définie elle devrait être plus attractive et plus ouverte.

Certains clubsaturent déjà sur l'accueil de certaine catégorie jeunes par manque de place.

Les cadres technique nationaux porte une attention particulière sur les M18 qui sont en progression et où il y a un manque d'offre et de proposition attractive pour leurs développements.

Demande Cécile de faire des poules M18 avec différent niveau.

Développer la pratique loisir (*80 équipes en métropole*), beaucoup de M18 et de M21 jouent en sénior et / ou en loisir.

Discussions sur le coup de la licence loisir et la qualité des repas proposé sur certaine finale des coupe de France jeune.

Bilan positive des inter pôle féminine à Chatenay Malabry, teste physique le matin ou elles ont plutôt brillé sur quelque teste et match l'après-midi ou elles sont battues leurs homologues, 5 joueuses du pôle de Wattignies ont était pressenti pour être sélectionné en Équipe de France jeune.

Le pôle masculin à reçut les autres pôles et à pu faire un bilan après cet échange.

Mise en place du CRE , finalisation des formations.

Incompréhension du comité Pas de Calais par rapport aux date et aux sélections convoqué, remarque sur la manière contestable d'avoir abordé le problème auprès des techniciens du pôle, le calendrier à était fixé afin d'éviter ce type de retour à l'avenir.

Les formations régionale ont le vent en poupe, les sessions sont remplies, la problématique est que les licenciés augmentent , les demandes de formation de cadre augmentent. Les possibilités de développement restent ce qu'elles sont il est donc important d'avoir une réflexion générale sur la formation des cadres et les moyens à mettre en place, d'autant que le retour sur la qualité de nos formations est excellent.

Discussion sur l'utilité du Pass'bénévole et de son coût

### **Commission Financière**

La FF Volley à acheter 2600 places valable pour un match de l'équipe de France (*exclusivement Volleyball*), celle-ci seront non cumulatif et nominatif , réparties comme suit 4 ligues, 2 comités, le reste pour les clubs affilié pour la saison 2023 / 2024 suivant un barème déjà établi et qui prendra en compte la progression des GSA en nombre de licenciés arrêtée au 23 février 2024.

Billetterie tous aux jeux 400 000 billets sera proposé au clubs tout sport confondu (*596 invitation de 2 billets pour les JO et 216 invitations de 2 billets pour les JP*) pas d'information sur l'organisation et la distribution de ces billets.

### **Question diverse**

ANS aucun retour sur l'attribution et la base de répartition, Philippe dénonce un manque de communication de la part de l'ANS, de la FFVolley et de la Ligue.

**Prochain Comité Directeur Régionale, le samedi 27 janvier 2024.**

Clôture de la séance à 12h30 par le pot de l'amitié

Le Président  
Didier DECONNINCK

Le Secrétaire  
Jean-Claude CICHY